

CONSEIL MUNICIPAL
Compte rendu succinct de la réunion du 29 septembre 2006

1. **Approbation** du compte-rendu de la séance précédente.
2. **Décisions prises dans le cadre de la délégation du Conseil Municipal au Maire** : Marché de service avec l'association 3ID – Désignation du Maître d'Œuvre pour les travaux de viabilisation du lotissement rue Faidherbe (services de l'Équipement) – Reconduction du marché à bons de commande pour les fournitures scolaires (société LDA) – Reconduction du marché à bons de commande pour les fournitures administratives et de duplication (SARL Rivet) – Reconduction du marché à bons de commande pour les consommables informatiques (société OfficeXpress) – Contrat de maintenance du photocopieur Kyocera Mita – Mission de coordination SPS pour l'aménagement des ateliers municipaux (Cabinet Plasson-Choquet) – Contrat de télésurveillance des bâtiments communaux (société Vestal) – Contrat de maintenance du photocopieur pour les services administratifs de la ville – Augmentation des tarifs de la restauration scolaire maternelle (2,70 € pour la restauration permanente et 3 € pour la restauration occasionnelle) – Augmentation des tarifs de l'accueil périscolaire (1,26 € de l'heure) – Aménagement des équipements sportifs : le chantier est confié à l'entreprise ISS Espaces Verts – Trail des terrils loossois : frais d'inscription fixés à 3 et 5 €.
3. **Budget supplémentaire : Commune – Lotissement rue Faidherbe**
 - Budget commune : les dépenses et recettes s'équilibrent à la somme de 708 926 €. Le prélèvement consacré aux dépenses d'investissement est réparti comme suit :

— Frais d'études et d'insertion:	- 30 500 €
— Lotissement rue Faidherbe	- 9 000 €
— ZAL du Grand Mont (cession d'immobilisations)	- 35 000 €
— Acquisition de véhicules	15 000 €
— Travaux de bâtiments (écoles):	23 500 €
— Travaux de voirie :	34 000 €
— Acquisition de terrains	2 000 €
 - Budget Lotissement rue Faidherbe : les dépenses et les recettes s'équilibrent à la somme de 18 000 €
4. **Avis favorable au rapport** de la Commission Locale d'évaluation des transferts de charges de la CALL : montant de l'attribution de compensation : 382 644 € pour la commune.
5. **Avis favorable au Programme Local de l'Habitat de la CALL** notamment sur les orientations principales, les objectifs spécifiques à la production de logement et les axes d'intervention identifiés.
6. **Souscription du marché** pour l'aménagement des locaux des Services Techniques dans la ZAL.
7. **Souscription du Marché à bons de commande pour la voirie communale** avec l'entreprise Eurovia retenue par la Commission d'Appel d'Offres lors de ses réunions des 8 et 15 septembre 2006.
8. **Subventions aux associations locales et extérieures** : 80 € (Loos Amigos) ; 9 000 € (La Concordia) ; 1 000 € (Caisse des Écoles) ; 800 € (collège pour piscine) ; 500 € (La Bande des Parents de l'école Basly) ; 100 € (École Sacré Cœur de Carvin) ; 80 € (FJEP Yoga) ; 762 € (Harmonie La Concordia) ; 400 € (Loos N'Gourma).
9. **Renouvellement de l'adhésion 2006 au CD2E** : montant de la cotisation : 20 €.
10. **Remboursement de frais à l'association "La Bourse du Livre"** du Lycée Professionnel Léo Lagrange de Bully-les-Mines : 28 € pour chaque élève loossois scolarisé dans cet établissement.
11. **Admission en non-valeur des loyers bâtiment communal** relative aux titres émis pour les loyers dus au titre de l'année 2003 pour l'occupation du logement sis 13, rue Ferrer.
12. **Acceptation de remboursement du sinistres** subi par le véhicule R19, soit 134,41 €.
13. **Remboursement à Monsieur le Maire** des frais engagés dans l'exercice de ses fonctions.
14. **Renouvellement du Contrat Relais assistantes maternelles** pour la période 2007-2009.
15. **Prolongation du contrat temps libre et du Contrat Enfance** jusqu'en 2007.
16. **Demande de subvention pour l'évaluation de la démarche HQE** auprès de l'État, la Région et l'ADEME sur l'évaluation des politiques HQE engagées depuis une dizaine d'années par la commune.
17. **Délégation du droit de préemption à la SEM Artois Développement** pour la zone d'aménagement concerté dite Quadraparc étendu (zone 20NA du POS).
18. **Acquisition de terrain (partie de la parcelle ZA n° 88p)** à M. Michel Carpentier au prix fixé par le service des Domaines (300 €) pour 750 m² dans le cadre de la réalisation de la ceinture verte dans le secteur Sous le petit mont de Lens.
19. **Versement d'indemnités culturelles et d'éviction au GAEC l'Espoir** pour cette parcelle ZA 88p (429,99 €).
20. **Prise en possession par la commune d'un immeuble sans maître** pour l'immeuble sis 10, rue Gutenberg cadastré section AA n°298 d'une contenance de 273 m² à l'effet d'incorporer ce bien dans le domaine communal aucun propriétaire ne s'étant fait connaître dans les délais impartis.
21. **Acceptation de la modification du POS** afin de permettre la réalisation d'un projet d'aménagement d'aire d'accueil des gens du voyage d'intérêt communautaire conformément au Schéma Départemental ainsi qu'une aire de regroupement familial.
22. **Liste des emplois communaux : création d'un poste d'attaché territorial** pour la personne qui sera nommée et chargée d'intervenir sur les dossiers liés à l'aménagement du territoire, l'environnement et l'Agenda 21. Initialement, ce poste avait été ouvert pour un ingénieur territorial. Le changement de cadre d'emplois doit être effectué auprès du Centre de Gestion.
23. **Informations et questions diverses** : Présentation du dossier ANRU.

Toutes ces décisions ont été votées à l'unanimité.

Vu pour être affiché conformément aux prescriptions de l'article L 2121-25 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Loos-en-Gohelle,
le 3 octobre 2006

Le Maire,

Le Maire,